

Interpellation du Conseiller communal Philippe Boïketé sur la réouverture du parking Scailquin et la mise à disposition de places supplémentaires dans le parking Fiat de la rue du Moulin

Mesdames et messieurs les membres du Collège des Bourgmestre et échevins,

Ma préoccupation porte sur l'augmentation de l'offre de stationnement hors voirie à Saint-Josse.

En juin dernier, le Conseil communal devait adopter le règlement d'ordre intérieur du parking Scailquin. Le texte soumis n'était toutefois plus adapté à l'infrastructure telle qu'elle existe aujourd'hui, notamment en raison de sa modernisation : accès par lecture automatique des plaques d'immatriculation (ANPR), contrôle sécurisé des accès, barrières automatisées permettant de distinguer plusieurs espaces de stationnement et dispositifs de paiement électronique.

Le point a dès lors été reporté afin qu'un nouveau règlement soit présenté. Pourtant, à ce jour, aucun texte actualisé n'a encore été soumis au Conseil communal.

Par ailleurs, lors du Conseil communal de février 2026, j'interpellais le Collège sur la possibilité de mettre à disposition vingt places supplémentaires pour les riverains au sein du parking Fiat de la rue du Moulin, ce qui porterait la capacité totale à quarante places. À ma connaissance, seules vingt places sont actuellement accessibles aux habitants.

Alors que la pression sur le stationnement demeure importante dans plusieurs quartiers de la commune, l'ouverture de nouvelles capacités de stationnement hors voirie constitue une réponse concrète aux besoins des riverains.

Je souhaiterais dès lors poser les questions suivantes :

1. Quelles sont les raisons qui empêchent encore l'adoption et la présentation au Conseil communal d'un règlement d'ordre intérieur actualisé pour le parking Scailquin ?
2. À quelle date le Collège prévoit-il de soumettre ce règlement au Conseil communal et d'ouvrir effectivement le parking aux usagers ?
3. Où en est le dossier relatif à la mise à disposition de vingt places supplémentaires pour les riverains dans le parking Fiat de la rue du Moulin ?
4. Le Collège envisage-t-il d'autres initiatives visant à augmenter l'offre de stationnement hors voirie accessible aux habitants de Saint-Josse ?